Travaux bruyants, bricolage, jardinage

Bettainvillers

Les horaires fixés par l'arrêté municipal



Arrêté municipal sur les bruits de voisinage - restriction d'horaires, 13 juillet 2021, article 1.

En dehors de ces créneaux, le bruit relève du tapage. Un règlement de copropriété peut être plus strict. Information indicative : seul l'arrêté fait foi.

Tous les détails, la source et les mises à jour :
horaires-travaux.fr/commune/54066-bettainvillers/

Affiche établie le 17/11/2026 · horaires-travaux.fr · Licence Ouverte 2.0